
Défi des commerçants dans une démarche Zéro Déchet, Zéro Gaspillage (ZDZG).

Ville de Miramas



Auteur :

Hôtel de Ville, Place Jean Jaurès

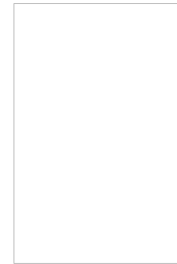
13140 Miramas

[Voir le site internet](#)

Véronique Arfi

v.arfi-benayoun@mairie-miramas.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Dans le cadre de son programme « Territoire Zéro Déchet, Zéro Gaspillage », la ville de Miramas a décidé, entre autres, de développer un axe de prévention des déchets dans les commerces en mettant en place une action « Défi des commerçants » durant laquelle des commerçants volontaires ont été sensibilisés et accompagnés dans une démarche de réduction de leurs déchets.

La commune souhaitant agir sur la prévention des déchets auprès des professionnels, et donc sur l'optimisation des process et des actions limitant le déchet, des programmes spécifiques ont été mis en place. Le défi complète les petits déjeuners des entreprises en proposant un accompagnement et un suivi particulier auprès de commerces volontaires.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Réunir les commerçants de la ville et les accompagner pour atteindre une réduction de leurs déchets résiduels jusqu'à -50%.

Faire prendre conscience aux commerçants des coûts de leur mode de fonctionnement (exemple : coût des sacs jetables), du fait que réduire leurs déchets permet de réduire les coûts y étant liés, et de leur responsabilité vis-à-vis des déchets.

Amener les commerçants à sensibiliser leurs clients.

Identifier les freins à la réduction des déchets.

Responsabiliser les commerçants vis-à-vis de l'environnement dans l'exercice de leur activité.

Résultats quantitatifs

Des réductions de déchets résiduels allant jusqu'à 30%.

Une diminution des sacs plastiques allant jusqu'à 95%

Estimation des gisements d'un des traiteurs de la ville (1 tonne par an).

D'autres actions concrètes ont été mises en place par les commerçants : recherche de meilleures filières de valorisation, suppression du jetable dans les bureaux, utilisation de

produits ménagers écologiques... Ils encouragent leurs clients à venir avec leurs sacs cabas ou leurs contenants.

Résultats qualitatifs

De douze commerçants engagés en premier lieu, un "réseau" de 41 commerçants s'est développé autour d'un projet de sac réutilisable, porté par et pour les commerçants eux-mêmes. Ces 41 commerçants ont été accompagnés l'année suivante, en 2017.

Plus de 500 citoyens ont été sensibilisés à la pollution plastique grâce à l'implication des commerçants dans ce projet.

L'investissement des commerçants dans ce défi leur donne un rôle de prescripteurs fort au changement de comportement auprès de la population. Au-delà même du changement dans leurs habitudes en termes d'organisation, ils se sont rendu compte du fait qu'ils pouvaient avoir avec leurs clients des conversations ne se limitant pas seulement aux produits et services qu'ils proposent.

Ces résultats permettent aujourd'hui à la ville de se lancer dans une démarche de labellisation de type « commerces engagés », qui permet de continuer l'animation territoriale et de lui donner du corps et de la visibilité.

MISE EN OEUVRE

Description de l'action

Cette action peut se résumer en quatre phases.

Phase 1 : Recrutement des commerçants en porte-à-porte et lancement du défi.

Phase 2 : Réalisation de diagnostics personnalisés et choix par les commerçants des actions qu'ils souhaitent mettre en place.

Phase 3 : Suivi et accompagnement des commerçants, notamment à travers l'organisation de trois ateliers. Ces ateliers portaient sur le thème de la pollution relative aux sacs plastiques (thème présenté avant même la loi de transition énergétique pour la croissance verte de 2015), sur les déchets que représentent les cartons, et sur les axes de mutualisation possibles entre commerces.

Phase 4 : Clôture du défi lors d'une soirée ouverte aux entreprises locales et à tous les acteurs de la ville pour les mettre en valeur.

Les commerçants ont également pesé leurs déchets tout au long du défi.

Planning

Durée de l'action : 8 mois.

Il s'agit d'une action portée sur le moyen-terme par la ville de Miramas, impliquant un suivi des commerçants, la mise en place d'ateliers et d'autres projets. Cette action peut se résumer en quatre phases (voir ci dessus).

Moyens humains

1 ETP pendant toute la durée du programme

Moyens financiers

15000 €TTC dont 60 % en communication et 40 % en animation et événementiel.

Moyens techniques

Mise à disposition de salle de réunion, vidéoprojecteur et ordinateur, sonorisation.

Partenaires mobilisés

ADEME, association de commerçants Mirashop.

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Recommandations éventuelles

Ce défi a pu mettre en valeur les commerçants engagés et les positionner en tant qu'ambassadeurs sur la ville grâce à l'événementiel créé pour l'occasion : Nature en Fête, fête des associations etc.

Ce défi des commerçants a eu la chance d'être porté en collaboration avec l'association des commerçants Mirashop qui a su s'emparer du projet « ma vie dans mon sac » et a permis aux commerçants de porter une action très concrète auprès du grand public. Dans un défi de commerçants, l'ingénierie territoriale doit connaître les outils de financement et offrir le montage de projet aux participants pour être une vraie plus-value.

Mots clés

IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT | PREVENTION DES DECHETS | ARTISANAT | EDUCATION ENVIRONNEMENTALE | CAMPAGNE D'INFORMATION | DECHET ENCOMBRANT | EMBALLAGE

Dernière actualisation

Août 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Cécilia FLORIT

cecilia.florit@ademe.fr

Direction régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur